

.....Quinze ans! l'âge de Juliette!  
L'âge où vous vous aimiez! où le vent du matin,  
Berçait vos longs baisers et vos adieux sans fin!  
Quinze ans!—l'âge céleste où l'arbre de la vie,  
Sous la tiède oasis du désert embaumé,  
Baigne ses fruits dorés de myrrhe et d'ambroisie,  
Et, pour féconder l'air comme un palmier d'Asie,  
N'a qu'à jeter au vent son voile parfumé!

Le plus jeune mari était âgé de 16 ans.

Robinson, veux-tu bien te sauver!...

Un veuf de trente ans s'est marié à une veuve de vingt ans qui avait déjà été mariée... quatre fois.

Dame, si vous ne me croyez pas, allez-y voir.

Une veuve de 52 ans a convolé—(il paraît qu'il y a des veuves de 52 ans... et qu'elles convolent!) pour la sixième fois, avec un homme de 28 ans, (le malheureux!) qui lui-même était rendu à son quatrième mariage... (Ah! vous m'en direz tant).

Il y a des gens qui osent, après cela, vanter le régime républicain.

Eh bien, dussé-je me mettre à dos tous les aigles de Washington, je déclare que ce régime-là est un... drôle de régime!

••

Un pays superbe, qui ferait mon bonheur, si je pouvais faire le sien, c'est l'Hindoustan.

Souvent je dis tout bas:—O mes tours crennelés,

Mon vieux donjon ducal, que je vous donnerais.

Oh! que je donnerais mes blés et mes forêts,

Et les vastes troupeaux qui tendent mes collines,

Mon vieux nom, mon vieux titre, et toutes mes ruines.

Et tous mes vieux aïeux qui bientôt m'attendent pour passer seulement six mois à l'Hindoustan.

Vous ne savez pas, vous autres: c'est qu'à l'Hindoustan, mesdames, dans ce pays béni du Ciel, messieurs, les femmes ont un journal, un journal magnifique qui s'appelle: *Erhoma-Codhini Patrie*; auquel elles s'intéressent vivement et qu'elles lisent avec avidité.

Et non-seulement elles le lisent, ce qui est déjà pourtant excessivement fort, mais elles y collaborent avec cette activité et cet entraînement qu'elles mettent en tout ce qu'elles font... les soirs de bal.

Les Hindoustanais,—les savants écrivent *hindous*, mais ils sont dans leur tort,—y publient des articles de la dernière importance, en prose ou en vers, sur les questions les plus diverses, sociales, historiques et morales.

J'aime beaucoup l'idée d'une femme qui, après avoir couché les petits, taille sa bonne plume de Tolède, pour élucider l'importante question de savoir si le roi Dagobert mettait ou non sa culotte à l'envers.

Ah! elles sont bien gentilles les demoiselles *Hindoues* qui collaborent au *Erhoma-Codhini Patrie*!...

••

Vous plairait-il savoir combien la France a eu de constitutions à son usage, de 1791 à 1870. Lisez:

1. Celle du 3 Septembre, 1791, qui a duré quinze mois.
2. Du 24 Juin 1793, quinze mois (a fini avec Robespierre.)
3. Du 19 Vendémiaire, 2<sup>e</sup> année de la République, trois mois.
4. Du 14 Frimaire, la même année, quinze mois.
5. Du 4 Fructidor, 3<sup>e</sup> année (Directoire), quatre ans et demi.
6. Du 22 Frimaire, 7<sup>e</sup> année (Premier Consulat), deux ans.
7. De Thermidor, 10<sup>e</sup> année (Second Consulat) deux ans.
8. Du 23 Floréal, 12<sup>e</sup> année (Premier Empire) dix ans.
9. D'Avril, 1814, trois mois.
10. Du 4 Juin, 1814 (La Chartre) neuf mois.
11. Du 22 Mars, 1815 (Les Cent jours) deux mois.
12. Du 7 Juillet, 1815 (Restauration) quinze ans.
13. Du 6 Août, 1830 (Louis-Philippe) dix-huit ans.
14. Du 12 Novembre 1848 (Seconde République) deux ans.
15. Du 14 Janvier, 1852 (Second Empire) dix-neuf ans.

Depuis, nous avons eu les tentatives de réforme de la Constitution de 52, opérées sous Napoléon III, puis le gouvernement de la Défense Nationale, puis le Provisoire de M. Thiers, qui dure encore... mais qui pourra bien finir brusquement l'un de ces jours.

Lorsqu'on voit cela, il n'y a pas à dire, on se sent pris d'un respect fou pour les constitutions.

••

Arnal disait:

—Je suis bien content de ne pas aimer ce légume-là; car, si je l'aimais, j'en mangerais, et... je ne puis pas le souffrir.

Arnal a des imitateurs.

Témoin, ce bébé, qui raisonnait avec sa bonne:

—Je suis bien content de ne pas savoir parler l'Allemand.

—Pourquoi cela?

—Parce que, comme je ne comprends pas l'Allemand, si je le parlais, je ne saurais pas ce que je dis.

Je mettrais ma main au feu que ce bébé a fait sa logique.

C. T.

## NOTES HISTORIQUES.

### WASHINGTON ET JUMONVILLE.

L'Événement de Québec reproduisait dernièrement une lettre écrite par M. John Lespérance, de St. Jean, et adressée à la *Gazette* de cette ville.

M. Lespérance voudrait avec tous ceux qui s'intéressent à la belle et noble histoire de notre pays, à cette époque pleine de gloire et de péripéties, qui s'étend de 1732 à 1764, faire copier les archives déposées dans le département de la Marine française concernant notre pays et qui peuvent disparaître pour toujours, dans l'un de ces bouleversements révolutionnaires, qui semblent chroniques à Paris. Je l'approuve pleinement sur ce point et je suis d'avis que le gouvernement devrait non seulement faire transcrire ces importants documents, mais encore les publier, à ses frais, à l'instar de New-York et de beaucoup d'autres états de la république américaine.

Après avoir approuvé l'idée émise par le Dr. Miles et le renommé M. Parkman, M. Lespérance ajoute:

« De plus, il y a des événements importants appartenant à cette remuante époque, sur lesquels il n'y a pas même à avoir de recours au moyen de catalogue de ce côté de l'eau. Je puis signaler en particulier la capture du Fort Nécessité et la mort

de Jumonville en 1753. Ayant entrepris de faire des recherches sur l'accusation de trahison, etc., de meurtre portée contre Washington, au sujet de cet incident militaire, par feu M. de Gaspé, accusation, je regrette de le dire, répétée par le Dr. Miles, dans ses histoires scolaires canadiennes, je n'ai trouvé ici que les anecdotes de la Place et l'histoire de Laetelle. Il existe à Montréal une copie de la capitulation de ce même fort Nécessité, signé par Washington et Mackay, en 1754, mais cela n'a seulement qu'une référence *ex-parte* à la mort de Jumonville, l'année d'avant.

« Si le plan de M. Parkman ainsi que de la Société Historique de Québec était adopté, il deviendrait facile d'éclaircir ce point de toute gravité, et de déterminer pour toujours la question entre M. Guizot, qui, dans sa défense de Washington a eu accès aux Archives Françaises, et les deux écrivains canadiens qui n'ont produit aucune preuve et aucun document pour appuyer leurs accusations.»

Par une assez curieuse coïncidence, j'ai voulu comme M. Lespérance, il y a quelques mois, m'enquérir consciencieusement du mérite des accusations portées contre le célèbre Washington, au sujet de la mort de Jumonville en 1753. Les uns prétendent que Washington aurait fait massacrer Jumonville contrairement au droit des gens, alors qu'il agissait comme parlementaire français; d'autres affirment tout le contraire et nient péremptoirement que la moindre tache souille la mémoire de l'illustre fondateur de la république américaine et que le moindre rayonnement manque à sa gloire. Ses accusateurs sont en général des historiens français et canadiens et ceux qui ont voulu le justifier sont les écrivains anglais et américains, surtout ces derniers.

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de rechercher le vrai dans ce conflit d'opinions et de vouloir démêler un pareil écheveau, il faudrait pour cela une longue dissertation, où il y aurait des pièces nombreuses et importantes à disséquer et examiner. Ce serait toute une longue étude que j'espère pouvoir faire plus tard, car j'ai recueilli beaucoup de données sur le sujet et il n'est probablement pas une question historique aussi controversée et sur laquelle on a écrit autant d'erreurs et de faussetés. Comme le procès dont parle Horace, elle n'est pas encore, à mon avis, résolue d'une manière satisfaisante. *Subjudice lis est*. Ces inexactitudes abondent dans des historiens qui semblent faire autorité. Fleury qui a écrit une histoire de l'Angleterre va jusqu'à dire que «Jumonville fut assassiné par les Anglais de l'Acadie» tandis que le héros français fut tué avec une bonne partie de son escorte dans une forêt de l'Ohio. *Ab uno disce omnes*.

Jared Sparks, l'historien de Washington et le laborieux éditeur de ses lettres, a incontestablement le plus savamment traité ce point historique, malgré les lacunes de sa thèse. Quelques écrivains ont même assuré que son jugement en faveur de Washington était péremptoire, tant il était assis, à leurs yeux, sur des renseignements irréfragables. Je n'en ai pas une opinion aussi aveugle, car je serai en mesure de prouver que le scrupuleux M. Sparks a commis plus d'une erreur, à l'instar de Washington, qui a voulu se justifier d'accusations propres à ternir son honneur militaire, dans des lettres publiées dans sa correspondance.

Ainsi, pour détruire l'effet de la relation de M. de Villiers, qui vengea noblement la mort de son frère, l'héroïque Jumonville, en forçant Washington de capituler au Fort de la Nécessité en 1754, M. Sparks a traduit inexactement Villiers, et en lui prêtant des assertions invraisemblables, il a voulu visiblement attaquer la véracité de son récit. Il est facile de le constater en comparant le récit de Villiers, que l'on trouve dans les manuscrits de la bibliothèque fédérale, avec la traduction que nous en donne Sparks, laquelle a été suivie par Washington Irving dans son ouvrage: *Life of Washington*, qui taxe bien à tort Villiers de « gasconades ».

M. Lespérance, qui semble repousser instinctivement l'idée de la culpabilité de Washington, trouvera, en tous cas, dans les écrits de Sparks beaucoup de faits habilement agencés en faveur du héros américain.

Cet estimable correspondant nous dit que si « le plan de Parkman était adopté, il deviendrait facile d'éclaircir ce point de toute gravité et de déterminer pour toujours la question entre M. Guizot, qui, dans sa défense de Washington a eu accès aux Archives françaises et les deux écrivains qui n'ont produit aucune preuve et aucun document pour appuyer leurs accusations. » Je ne suis pas de cet avis. Car, je crois que tout ce qui est écrit sur la question a probablement vu le jour à des dates plus ou moins éloignées.

On sait que le gouvernement français a fait en 1754 un *casus belli* de la mort de Jumonville, qu'il considérait être un attentat contraire au droit public, et de là l'importance de cet événement accompli dans une obscure solitude de l'Ohio, et qui a fourni l'occasion de cette guerre géante entre l'Angleterre et la France, enchaînement de désastres et de victoires, terminée sur le continent par la conquête de la Nouvelle France. Pour se justifier de cette déclaration de guerre qui embrasa les deux mondes, le gouvernement français—ce que M. Lespérance paraît ignorer—fit répandre dans les chancelleries européennes un *Mémoire concernant le précis des faits*, où la version française de la mort de Jumonville est donnée, et dont l'on retrouve quelques rares exemplaires en ce pays, dans les bibliothèques du gouvernement Canadien, de M. l'abbé Verreau et autres antiques. Les lettres du gouverneur français d'alors ainsi que la correspondance de Washington trouvée sur le champ de bataille de la Monogahela furent publiées dans ce *Mémoire* justificatif. Voilà pourquoi je suis porté à croire qu'on trouverait peu de nouveau dans les archives de la marine française, vu qu'on a dû publier, en cette occurrence importante, à peu près tout ce que l'on connaissait sur le point en litige. De plus, on trouve dans les *Historical Collections* compilées par l'infatigable Dr. O'Callaghan et publiées par l'état de New-York, au volume X, intitulé: *Documents of Paris*, plusieurs pièces importantes qui se rattachent à la mort de Jumonville.

M. Lespérance me paraît être sous l'impression que les accusations portées contre Washington l'ont été d'abord par M. de Gaspé, puis par le Dr. Miles. Bien loin de là. Comme je viens de l'affirmer, c'est le gouvernement de Louis XV, qui le premier les a formulées solennellement, et la plupart des historiens français, qui ont abordé la question, Laetelle, Montgailard, Gabourd, Laurentie, Henri Martin, Trognon et autres, en sont venus à des conclusions également défavorables au fondateur des Etats-Unis. De plus, M. Guizot n'a jamais traité cette question, bien que M. Lespérance, à l'instar de M. de Gaspé, affirme le contraire, et il n'a jamais « eu accès aux archives françaises » pour porter un jugement adverse aux accusateurs de Washington. M. Guizot a publié un éloge du fameux républicain, écrit dans ce style grave et philosophique qui le caractérise, où il n'effleure même pas cette question. Il est vrai que le genre de l'illustre homme d'Etat, M. Cornelius de Witt,

a écrit une biographie de Washington et traduit des pièces dont le choix a été fait par M. Guizot, qui les a extraites de la correspondance de Washington, telle qu'éditée par M. Jared Sparks. Parmi ces documents se trouve la justification de l'acte de Washington mais par ce dernier, rien de plus.

Je saisis l'occasion pour produire, à propos de la mort de Jumonville par Washington, une courte citation comparée de Châteaubriand et Bancroft, où l'on voit que le dernier ne craint pas de s'approprier peu scrupuleusement les idées du célèbre écrivain français.

Quel est le Comis à Versailles et le pourvoyeur du Parc aux Cerfs; quel est surtout l'homme de cour ou d'académie, qui aurait voulu changer à cette époque (1754) son nom contre celui de ce planteur américain (Washington)? A cette même époque, l'enfant qui devait un jour tendre sa main secourable à Washington venait de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau! C'était celui de Louis XVI. (Châteaubriand. — *Etudes historiques*. — Vol. IV, P. p. 339 et 340.)

J'admire beaucoup l'œuvre considérable que M. Bancroft a publiée sur les Etats-Unis. Mais, vraiment, si l'auteur auquel je me plaisais à reconnaître beaucoup d'originalité et une grande vivacité d'imagination comme une rare richesse de coloris, a ainsi pillé en d'autres endroits, avec le même sans gêne, les belles idées exprimées par des écrivains remarquables, il me faudra faire des réserves fort justifiables sur son mérite.

JOSEPH TASSÉ.

## LE PALAIS DE ST. CLOUD.

Un écrivain français a recueilli quelques-unes des inscriptions que des mains patriotiques ont tracées sur les murs du palais de St. Cloud. Voici ce qu'il dit:

Sur les murailles calcinées de ce qui fut le château de Saint-Cloud, j'ai déchiffré quelques inscriptions tracées au charbon par des mains inconnues. J'ai eu l'idée de les relever, et je les donne ici, sans y rien changer, avec leur note toujours émue et leur tour souvent imparfait. Je n'en publie que quelques-unes; il faudrait un volume pour les reproduire toutes. Il n'est pas un pan de mur où ne se détachent les mots:

« Haine aux Prussiens!—Mort aux Allemands!—Nous nous vengerons!—A plus tard la revanche! »

J'arrive immédiatement aux inscriptions qui m'ont paru présenter un intérêt plus spécial.

On lit, au pied d'une statue mutilée:

« Amis, préparons-nous à venger nos frères et notre patrie! »

Dans la chapelle:

« Vive la France! Sur ces ruines, ô mon pays, tu renaîtras! »

« Dieu nous punit, parce que nous ne croyons plus en lui. »

Ci et là:

« Qu'elle soit à jamais maudite la race prussienne, de lâches voleurs! »

« Voilà la main de Dieu... et celle de Bismark, le plus lâche des hommes! »

Une pensée philosophique crayonnée à la sanguine:

« Mon humble chaumière est debout, le superbe palais est ruiné... Dieu soit loué! »

« UN CROYANT. »

Un désir qui est dans tous les cœurs:

« Les Prussiens ont incendié Saint-Cloud, nous incendierons Berlin. »

Sur une colonne brisée:

« Vieux Guillaume, Dieu te châtiara! »

« Bismark le voleur, les tiens eux-mêmes te maudiront. »

Et cette tristesse:

« Pauvres Français, vous léguez un bien lourd héritage à vos enfants! »

Les poètes, eux aussi, sont venus payer leur tribut au palais ruiné.

L'un exhale ainsi sa colère:

« En contemplant ces ruines, ces débris,

« Le cœur se serre: il demande vengeance.

« Un jour viendra où, sur nos ennemis,

« Nous vengerons l'honneur de la France! »

Un autre s'écrie:

« Pauvre château, de tes débris fumants,

« Tu es victime des lâches assaillants. »

Un troisième émet un vœu que je voudrais voir exaucé:

« Qu'on ne vous touche pas, ô débris éloquentes!

« Soyez un souvenir pour tous nos descendants!

« Gardez toujours vivace, au cœur de notre France,

« L'implacable désir d'une pleine vengeance! »

Le mot immortel de Cambonne à Waterloo inonde tous les murs et n'est adressé qu'aux Prussiens. Sur ce palais impérial, je n'ai lu aucune injure, aucun reproche à l'adresse de son ancien maître. En face de l'œuvre de destruction des Prussiens, chacun a fait abstraction de ses haines politiques pour se souvenir que de la haine nationale. N'est-ce pas là un fait caractéristique?

L'aigle impériale s'est abimée dans les flammes; l'écusson des Bourbons, lui, est resté intact, et leur devise a été respectée par l'incendie. Sur ces ruines, on lit toujours: *Dieu protège la France!*

VTE DE V.

Un correspondant rapporte une conversation qu'il aurait eu avec le fameux Bismark. Voici comment le ministre prussien aurait répondu à ses questions:

« Avec l'Autriche nous n'avons pas eu de différend, même lorsqu'elle a entrepris la guerre mal inspirée de 1866. Nous l'avons battue et l'avons laissée quille pour la misérable indemnité de deux millions. Tout est oublié et pardonné, et nous avons tant d'intérêts communs que nous devons être amis. Comme tels nous les recevons et sommes reçus par eux ici. Avec les Autrichiens, nous désirons toujours être des amis. Avec les Français, nous n'avons jamais été des amis et nous ne pourrions jamais l'être.

«—Je voudrais bien savoir, prince, si vous savez combien complètement vous les avez battus, quelle haine amère ils vous